Image not found or type unknown

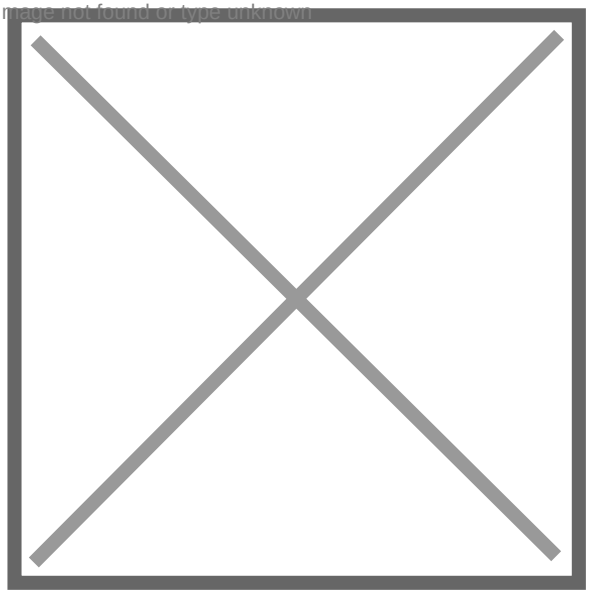

Partage de l'argent dans le couple

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:32**

Mon mari garde son salaire et me laisse gérer tout le budget (j'ai 2 enfants dont 1 handicapé) et refuse de participer aux frais (toutes les factures sont réglées par mes soins, la nourriture et tout ce qui se rapporte aux enfants. Il ne paye que les consultations médicales des enfants car ces dernières sont remboursées par la sécu et la mutuelle qui est réglée par mes soins (140 euros par mois). J'ai 1090 euros versé par la caf (congé de présence parentale au bénéfice de mon fils handicapé) et lui touche 1084 euros est en contrat CAE depuis 1 an. Cela fait 2 ans 1/2 qu'il travaille, interimaire, puis stage AFPA rémunéré et depuis 1 an en contrat CAE, il a gardé pour lui quasiment la totalité de cet argent. Que puis-je faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés